



Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc

De la F.R.B.T.A, association sans but lucratif.

Renaix, le 17 septembre 2008.

PV du CA du 12 septembre 2008.

Présents : P.J. Lemaire, D. Fievet, L. Lejeune, M. Ronsse, P. Meunier, M. Van Vlanderen, E de Ryckere, G. Delcominette, B Florent, P Estiévenart et H. Willem.

Excusé : M. Verstraeten, P. Wiggeleer

Absent :

Ouverture de séance : 20h00

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil par le Président :

En l'absence du Président et du Vice-Président, le Trésorier (doyen de l'assemblée) remercie les administrateurs et les délégués pour leur présence et accueille Eric de Ryckere qui participe à son premier conseil comme délégué du Hainaut.

2. Rapport des délégués du tir nature et des provinces :

2.1 Délégué tir nature :

Conseil de discipline et de discipline d'appel : la commission nature a désigné pour les représenter au Conseil de discipline, Mme Claudine Boxho et au Conseil de discipline d'appel, Mr Cédric Breny
Le conseil d'administration prend acte des nominations.

Arbitrage : un jeune archer (de 17ans) souhaitant s'investir dans l'arbitrage (nature) est demandeur pour l'examen d'octobre 2008.

Compte tenu qu'en cas de réussite il sera encadré durant une saison (candidat) et n'aura le titre d'arbitre qu'à 18 ans accompli, le CA l'autorise à tenter sa chance.

Distinctions LFBTA : - le délégué remet au secrétariat les épinglettes de progression 18m en salle commandées.

- une commande de sangliers (distinctions nationales tir nature blason) est en cours : 150 de couleur Bleue et 50 de couleur rouge.

- une commande de renards (distinctions nationales tir 3D) est en cours : 300 en bronze, 150 en argent et 50 en or.

- une commande de pin's logo FRBTA est en cours : ils seront destinés à la vente. (à charge de la FRBTA)

- une commande d'épinglettes logo FRBTA sera proposée à l'UC : ils devraient être remis aux archers internationaux pour échanges lors des Grands prix et autres coupes juniors. (à charge de la FRBTA)

Le choix des épinglettes, plutôt que les pin's est dicté par la différence de prix à l'unité.

Championnat 3D : - le délégué est en possession de la commande des médailles (bronzes, argents et or) nécessaires pour le championnat de Belgique 3D (à charge de la FRBTA).

- le Secrétaire général et le Directeur technique seront présents au Championnat.

- Le championnat est open, mais les titres de « Champion de Belgique » ne seront acquis qu'aux seuls archers ayant participé à au moins deux manches de la « ronde 3D » ... la sortie d'un double résultat s'impose dès lors.

- Le délégué espère être en possession des « Renards » pour le Championnat.

Polos rouges pour arbitres : disponibles chez le fournisseur des distinctions.

Mascotte : un cercle souhaite affilier un enfant de huit mois ... aucune limite d'âge (vers le bas ou vers le haut) n'est d'application en LFBTA.

Commission technique nationale « nature » : l'uniformisation de certaines rubriques dans les règlements nationaux « Nature Blasons et 3D » s'impose (catégories, etc.).

Une réunion de la commission est proposée pour le mercredi 1^{er} octobre à 20h au GSR.

Commission arbitrage 3D : la tenue d'examens d'arbitrages « 3D » et d'une assemblée générale est arrêtée au 24 octobre 2008 à 20h (19h = examen) à Sprimont.

Nouvelle proposition : remise au DT d'une proposition de modification des points d'accès « Elites 3D », des points attribuant les « Renards » et des points minimums accordant le titre de « champion de Belgique » aux archers qui sont seuls dans leur catégorie.

Attention : lors de la parution des résultats dans la revue : indiquer 1^{er} ou Champion de Belgique en fonction du résultat point obtenu pour les catégories ou seul un archer s'est présenté.

Avant-projet de Calendrier 3D : a été remis à la HBL pour insertion de leurs dates ... DTZ + 2 à 3 candidats organisateurs.

2.2 Délégué du Brabant :

Procès verbaux des derniers conseils : les projets étaient en versions manuscrites mais non dactylographiées. La mise à jour est enfin terminée (ce matin) Ils seront transmis avec le projet de PV de la présente réunion.

2.3 Délégué du Hainaut :

« Spordium TV » : pourquoi les présidents des cercles n'ont pas été consultés pour la décision prise par le CA de ne plus collaborer avec Spordium ?

Un protocole d'accords existait entre la LFBTA et Spordium. *Protocole signé à l'initiative du conseil d'administration élargi aux délégués. Le Conseil ne devait en aucun cas consulter pour prendre la décision de dénoncer le protocole (décision prise au CA du 01-08-2008).*

Ce protocole visaient à permettre à Spordium de filmer les événements organisés en LFBTA si l'organisateur donnait son accord... ... à encadrer l'autorisation d'imprimer les reportages sur supports (contenu et publicité) ... à ne pas autoriser la commercialisation des reportages sans l'accord de l'organisateur de l'évènement filmé et de n'autoriser en aucun cas la publicité pour vente à grande échelle.

Le message envoyé aux cercles les informait qu'aux yeux du CA « Spordium » n'est plus le bienvenu sur les événements en LFBTA. Les cercles organisateurs restent toutefois libre d'accepter Spordium chez eux ... l'ingérence n'a pas cours en LFBTA.

2.4 Délégué de Liège :

- Pôle Jeunes : pour poser sa candidature, contacter le responsable du pôle jeunes (Marc Ronsse) qui transmettra à l'archer un dossier à lui retourner.

- Formation initiateur (niv. 1) : Une formation sera organisée en 2009, elle devrait débiter au début du 2^{ème} trimestre.

L'annonce de celle-ci paraîtra dans la revue n°3 2008 ... plus d'informations seront insérées dans l'archer n° 4 2008 (décembre), envoyées aux contacts des Clubs (pour diffusion) et consultables sur le site.

- Formation moniteur (niv.3) : le(s) candidat(s) doi(ven)t au préalable suivre les cours généraux organisés par l'ADEPS et réussir l'examen.

L'organisation des cours spécifiques et du stage didactique est à charge de la fédération (ligue). Celles-ci ne pourront être organisées que s'il y a suffisamment de candidats. Cette année, une formation de niveau 2 se termine. Il est donc possible que plusieurs candidats soient intéressés à l'avenir. Si tel devait être le cas, il n'est pas envisageable d'en organiser une avant 2010 voir 2011 ... une formation de niveau 1 étant programmée pour 2009.

Site : rubrique à l'accès protégé : - Cette rubrique est en passe de se finaliser. La mise en place du contenu de la rubrique (PV des CA et des AG) est déjà bien avancée, le web-master se charge de finaliser le travail au plus tôt. Un document présentant le protocole d'accès à la rubrique parviendra aux cercles et sera mis sur le site avant la fin septembre... afin de la rendre accessible. Les Administrateurs, délégués et contacts des clubs recevront un code d'accès. Les membres qui en font la demande écrite (Courrier ou Courriel) recevront également un sésame.

- Une nouvelle rubrique à l'accès limité est en préparation. Cette rubrique présentera la liste des membres (régulièrement actualisée). Pour raison évidente de respect de la vie privée, la rubrique ne sera accessible qu'aux seuls présidents des cercles et le contenu ne sera accessible qu'en lecture ... pas d'accès à l'impression, ni à la copie.

Avocat au conseil de discipline : Le délégué demande si la LFBTA a engagé un avocat pour leur défense au conseil de discipline.

Un avocat a été sollicité par deux administrateurs (secrétaire général et responsable gestion Sportive) par réaction aux attaques les visant personnellement (souvent à la limite de l'agression verbale) sur le forum.

Attaques du chef d'anciens membres qui ne l'étant plus aujourd'hui ne peuvent être cités devant les instances disciplinaires de la LFBTA.

L'avocat a envoyé une lettre aux personnes concernées à la demande des deux administrateurs qui envisageaient de prendre à charge le coût de la démarche sur leurs deniers personnels.

Le conseil d'administration informé de l'initiative et estimant que les propos tenus ne visaient pas que les deux administrateurs mais bien l'ensemble du CA, voir d'autres membres de la LFBTA a décidé de s'associer financièrement à la démarche.

Dès lors comme le représentant du CA était convoqué par le Conseil de discipline pour le lendemain, il a été décidé de le faire accompagner par l'avocat.

Cercle à Malmédy : selon Monsieur François Buggenhout, un cercle de tir à l'arc (de belle taille) existerait à Malmédy. Il se demande pourquoi la LFBTA n'agit pas pour l'attirer en son giron?

Monsieur Buggenhout oublie simplement que lui-même a déjà tenté l'aventure lorsqu'il était aux affaires. Qu'il a essuyé une fin de non recevoir, le président du dit cercle ne voulant pas entendre parler de la ligue.

Ne voilà-t-il pas une tentative grossière de discréditer les dirigeants de la LFBTA ? Si tel n'est pas le cas, cela est bien imité.

2.5 Délégué de Luxembourg :

Rien à signaler.

2.5 Délégué de Namur :

- Championnat Salle 2008-09 à « TABORA » : la salle n'est disponible que les dimanches.

Le délégué demande s'il est envisageable que la province organise soit le championnat LFBTA, soit le Championnat de Belgique ou les deux ... pour seniors et masters. Un ou deux autres organisateurs prenant en charge les Championnats des jeunes.

Le CA demande au délégué de s'informer s'il est possible de disposer de la salle pour y organiser le Championnat LFBTA Seniors-Masters et le week-end suivant elle prenne en charge les championnats de Belgique Jeunes et Seniors-Masters ... un changement peut-il être envisagé pour l'occupant du samedi ? ...

Le CA demande au délégué de Liège s'il est possible que le championnat de LFBTA des jeunes soit organisé à Liège

Les délégués se renseignent.

- Championnat FITA 2008 à «Zelzate» : les archers présents ont remarqués le peu de présence du CA LFBTA et le mat vide des couleurs de la LFBTA (le samedi).

Deux administrateurs étaient au championnat du monde Field (P. Wiggeleer et D. Fievet), le trésorier (P.J. Lemaire) était absent pour raison d'ordre familiale. P. Meunier et le secrétaire général (L. Lejeune) ont arbitré 2 jours pour l'un et le dimanche pour l'autre. M. Ronsse était présent samedi et le Président (M Verstraeten) si son GPS n'a pas fonctionné comme prévu le samedi, il était présent le dimanche avec le drapeau.

3. Rapport du responsable Sport pour tous et de la Jeunesse :

Coupe Junior de Géorgie : du 14 au 20 juillet 2008, 14 pays représentés, 142 archers présents.

Elke Verdin (CDC), Sarah Prieels (CDJ), Frédéric Leloux (CHJ), Clément Leblanc (RHJ) et Nicolas Van Reybrouck (RHJ) étaient les ambassadeurs de la LFBTA.

La nourriture, le logement et l'organisation (personnel de terrain) n'étaient pas à la hauteur de l'évènement. Si la météo variable a quelque peu influencé les résultats, c'est surtout la nourriture qui a faussé les performances, certains archers ont tiré avec de sérieux problèmes intestinaux et certains ont même dû se rendre à l'hôpital.

Elke Verdin, Sarah Prieels et Frédéric Leloux ont réalisés de bonnes qualifications.

Nicolas Van Reybrouck et Clément Leblanc ont connu plus de difficultés lors des qualifications. .

Résultats :

En RHJ, Clément termine 21^{ème} et Nicolas 22^{ème}.

En CHJ, Frédéric est 8^{ème}

En CDJ, Sarah se pare d'argent (2^{ème})

En CDC Elke monte sur la plus haute marche du podium (1^{ère}).

Deux équipes Belges ont participé au concours inter-équipe avec plus ou moins de bonheur.

En RHJ, Ivan Denis (HBL), Nicolas Van Reybrouck (LFBTA) et Clément Leblanc (LFBTA) prennent l'argent (2^{ème}).

En RHC Wouters Jurgen, Peters Bram et Goudijser Yens (tous HBL) terminent 5^{ème}.

« Pôle Jeunes » ... recrutement : Les documents sont rédigés et prêt à être envoyés aux cercles.

Si le document est transmis ce week-end au secrétariat, un encart de présentation peut encore être inséré dans le N°3 2008 de la revue « l'Archer ».

3 jeunes passent seniors ... la liste des archers repris au « Pôle jeunes » sera envoyée au secrétariat .

4. Rapport du responsable à l'arbitrage, aux règlements et à l'international :

- Calendrier arbitrage salle 2008-09 : à la demande du responsable à l'arbitrage, l'administrateur responsable de la lutte contre le dopage finalise le calendrier des arbitrages pour la saison en salle 2008-09. Il s'arme de son téléphone dès la semaine à venir pour terminer le travail.

5. Rapport de la lutte contre le dopage :

Deux attestations à usage thérapeutique reçues seront transmises au médecin (mandaté par la LFBTA).

6. Rapport du responsable de la gestion sportive : Rapport du directeur technique :

- Statuts Sportifs ADEPS : le 28 août, un courrier de l'administration nous informait que tous les dossiers devaient être 10 septembre. Le Directeur technique étant au Championnat du Monde Field (du 31 au 07), un courrier est envoyé avant son départ aux archers concernés et le suivi assuré en collaboration avec le secrétariat. Cela a permis de finaliser les dossiers à temps et de les déposer à l'administration à la date requise.

- Candidatures »Equipe senior LFBTA » : la plupart des dossiers de candidature sont complets, seuls quelques uns doivent encore recevoir un complément d'information.

Copie des dossiers complets sera remise aux membres de la commission de sélection pour leur permettre de préparer la réunion prévue le Réunion pour finaliser la proposition d'équipe 2009 à soumettre à l'approbation du CA.

Membres commission : directeur technique, les entraîneurs LFBTA (M. Ronsse et C. Gysen), deux administrateurs (P. Wiggeleer et P. Meunier) et deux délégués (P. Estievenart et H. Willems).

Stage C.O.I.B. : en perspective des JO de 2012, le C.O.I.B. organise un stage à la Toussaint pour les 15-18 ans pratiquant une discipline olympique. La LFBTA a sélectionné 3 archers, Zoé Göbbels (RDC), Laurent Royen (RHJ) et Clément Leblanc (RHJ) pour ce stage. Ils seront encadrés par un entraîneur en la personne de Marina Prélipcean (que l'on ne présente plus).

Critères sélection « Championnat monde Indoor : le document présentant les critères est finalisé. La LFBTA a obtenu gain de cause face à la revendication de la HBL de ne retenir que 3 des 4 tirs nationaux (BAIC), à savoir FAO, KJSS et OLM.

Celui de CAB 2009 n'étant retenu que pour la saison en salle 2009-2010.

Le document sera présenté dans le n°3 de la revue l'Archer », envoyé aux cercles et placé sur le site.

Championnat du Monde Field : du 30 août au 07 septembre 2008, 26 pays représentés, 252 archers présents.

Zoé Göbbels (RDJ), Marina Prélipcean (RD), David Bottiau (BBH), Serge Verrier (BBH), Sébastien Denayer (CH) et Vincent Vandervelden (CH) représentaient la LFBTA.

Outre le titre « titre de Champion du Monde 2008 », cette compétition permettait l'attribution de places quota en vue des « world games 2009 ».

Une météo extrême s'est invitée tout au long du championnat, imposant un travail dantesque aux organisateurs pour composer avec elle et proposer quand même une organisation permettant l'attribution des titres.

C'est sous une météo déplorable que nos archers ont eu à en découdre avec la pluie et la boue durant les journées réservées aux qualifications.

Résultats :

En RDJ : Zoé est 4^{ème} (1^{ère} à l'issue des qualifications et des éliminatoires) ;

En RD : Marina ... comme Zoé termine au pied du podium (4^{ème}).

En BBH : David est 20^{ème} et Serge 16^{ème}

En CH : Vincent fini 33^{ème} et Sébastien 15^{ème}.

Dans des conditions difficiles de tir, nos archers ont tous donné pour fournir la meilleure prestation et si nous avons regardé de près le podium, c'est la tête haute que tous peuvent rentrer au pays car ils se sont préparés, ont essayé et veulent encore et toujours persévérer...

Les objectifs de chacun se précisent et si pour l'un ou l'autre encore jeune dans le FIELD, ceci était une préparation pour l'avenir, le lendemain qui s'annonce devrait leur sourire sans trop tarder...

À l'issue de ces championnats, la « petite » Belgique s'adjuge 5 places quota pour les futurs World Games. 3 LFBTA : Marina (RD), Serge (BBH) et Sébastien (CH) et 2 HBL (Gladys Willems (CD) et Niels Pinson (CH)

7. Rapport du trésorier

Membres LFBTA : le nombre de membres enregistré pendant l'année sportive 2007-08, accuse une diminution par rapport à 2006-07 qui fut une année exceptionnelle. Nous sommes revenus au niveau de l'année 2005-06.

La remarque reprise au PV du CA du 01-08-08 prend ainsi tous son sens : « Il est temps d'agir pour tenter de fidéliser les membres qui chaque année nous quittent ».

Situation Financière : la situation financière est satisfaisante. Une projection des entrées et sorties supposées jusqu'au terme de l'année comptable laisse entrevoir la possibilité de terminer l'exercice en équilibre.

Le trésorier remet au secrétaire la situation financière arrêtée au 01-09-2008 pour archivage.

Une demande d'avance sur le solde du plan programme a été déposée à l'administration (ADEPS).

Plan Programme 2009 : une entrevue du Trésorier et du secrétaire général avec madame Bidaine a eu lieu le 04 septembre 2008. Elle avait un double but : glaner si possible des informations sur la présentation qui sera demandée pour le Plan Programme 2009 ... à ce sujet nous avons fait choux blanc.

L'autre but était de s'assurer que le complément d'information à apporter au dossier « Reconnaissance de la LFBTA » était bien complet. Le sujet est développé dans le pt. 8 du présent procès verbal.

8. Rapport du Secrétaire général :

Transferts : la liste des transferts sera proposée à l'acceptation par le CA élargi aux délégués lorsque la période des transferts sera terminée. La liste officielle sera alors transmise aux cercles pour information.

Agréation nouveaux cercles : deux cercles ont demandé leur agréation provisoire.

Le premier « **E-cool Archery Club** » reçoit le matricule **319 ECA**. Il a son siège social au 48, Rue des Fabriques à 6041 Gosselies dans la province du Hainaut.

Le présent PV confirme l'acceptation de son agréation provisoire obtenue le 30 août 2008 par échange de courriel (administrateurs et délégués) ... sous réserve que les cotisations des membres fondateurs soient versée sur le compte de la LFBTA.

Le second « **Confrérie des archers Fléronnais** » reçoit le matricule **417 CAF**. Il a son siège social au 247, Rue du Colonel Piron à 4624 Romsée dans la province de Liège.

Le CA élargi aux délégués entérine l'obtention de son agréation provisoire ... sous réserve que les cotisations des membres fondateurs soient versée sur le compte de la LFBTA.

AG extraordinaire par correspondance et Modifications statutaires : l'assemblée générale extraordinaire par correspondance du 31 août 2008 a accepté les modifications statutaires proposées. La nouvelle version des statuts est donc d'application.

Pour information : un cercle a marqué son accord par courrier. Les autres ne se sont pas manifestés. Ils sont donc, suivant la procédure annoncée, considéré comme approuvant la proposition.

Le projets de PV de l'AG est terminé, il sera envoyé pour remarques aux mandataires en temps et heure ... il sera présenté à l'approbation lors AG Ordinaire en mars 2009 et pourra alors être publié.

Reconnaissance LFBTA par ADEPS : Un complément au dossier suivant les remarques de l'administration a été déposé (par recommandé).

Nous nous sommes assurés auparavant que ce complément d'informations était bien celui attendu par l'ADEPS. La rencontre avec Madame Bidaine évoquée ci-avant nous a rassuré.

Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) : la proposition de R.O.I. a été envoyée pour avis, aux cercles, au début du mois d'août. Les remarques étaient attendues près des délégués des provinces et du tir nature pour le 31 août.

La version proposée sera complétée pour répondre aux remarques émises par le conseil de discipline. Ces remarques concernent son fonctionnement. Celui-ci étant repris au R.O.I.

Une lacune des textes doit également être comblée. Il s'agit de préciser clairement si l'agrégation provisoire d'un cercle peut être accordée en tout temps ou durant une période déterminée.

Le texte du R.O.I. prenant en compte les remarque ci-avant sera transmis pour avis aux membres du CA élargi aux délégués.

Si la proposition reçoit l'aval du CA élargi, il sera d'application dès le 22 septembre 2008.

Conseil de discipline : la décision du Conseil de discipline est parvenue au secrétariat. Celle-ci est lue au Conseil d'administration. Après réflexion, le conseil d'administration étendu aux délégués décide de se pourvoir en appel. Le secrétaire général fera part de cette décision au conseil de discipline.

Lettre ouverte aux membres : la proposition envoyée pour avis aux membres du CA et aux délégués suscite plusieurs remarques formulées par écrits remis au secrétaire.

Le secrétaire fera une proposition prenant en compte les remarques.

Si celle-ci reçoit l'aval du CA étendu aux délégués, elle sera publiée dans l'éditorial du n°3 2008 de la revue « l'Archer ».

BELGIUM ARCHERY TEAM : « BAT » présenté comme étant le maillon manquant pour permettre une préparation plus professionnelle des archers Belges recherchant l'excellence qui ouvre les portes des résultats internationaux sera national ou ne sera pas.

C'est en ces termes que la structure (présentée dans l'archer n°4 2007) nous a été proposée par ses initiateurs (membres de la HBL).

Les propos tenus récemment par le président de la HBL en réunion de l'UC et la parution, dans le dernier n° de la revue de la HBL « Handboogschutter », de la présentation de BAT nous ont, si besoin en était, convaincu de la volonté en HBL de faire main basse sur la gestion de BAT ... reléguant la LFBTA au rang de faire valoir ... faire valoir nécessaire pour pouvoir revendiquer le nom de « BELGE » pour BAT.

Et si tel n'est pas le cas, cela y ressemble furieusement.

La LFBTA n'a jamais refusé de dialoguer pour que le projet voie le jour dans le respect des spécificités régionales tant politiques, sportives que culturelles au départ d'une partition vierge de tous préalable.

MAIS QUE NOUS REFUSERONS TOUJOURS LA MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE FAVORISANT OUTRAGEUSEMENT UNE DES DEUX COMPOSANTES PRESUMÉES DU PROJET... D'UNE STRUCTURE NOUS FERMANT L'ACCES AUX SUBSIDES REGIONAUX ... MAIS AUSSI D'UNE STRUCTURE N'INTEGRANT PAS PARALLELEMENT A LA PREPARATION SPORTIVE, LA PREPARATION DE L'AVENIR PROFESSIONNEL DES ARCHERS.

Une réaction de la LFBTA doit être envoyée aux initiateurs du projet, à la HBL et au président de la FRBTA pour signifier notre mécontentement.

Patrick Meunier fera une proposition de lettre aux membres du CA élargi aux délégués.

L'APRES 2008 : - le plan programme qui sera déposé en octobre 2008 ne devra pas uniquement présenter les actions supposées réalisées en 2009 mais bien les axes de la politique que la LFBTA souhaite mettre en œuvre pour l'olympiade à venir (janvier 2009- décembre2012).

Outre la continuité de la gestion des élites jeunes et adultes, plusieurs axes se dégagent :

- Renforcer l'équipe technique LFBTA ... recrutements de bénévoles permanents et/ou mercenaires.
- Engager si possible un second cadre technique.
- Se doter d'un centre d'entraînement équipé.
- Susciter la mise en place au sein des cercles d'écoles de tir labellisées.
- Former des cadres techniques breveté ADEPS de niv.1, niv.2 et niv. 3 (si possible)
- Etre plus exigeant quant aux attentes vis-à-vis des archers membres de l'équipe des jeunes et des adultes (temps consacré à l'entraînement, présence aux stages LFBTA, mise en œuvre pour atteindre objectifs ... ne pas se disperser inutilement, etc.).

- Améliorer la communication : - vers l'extérieur - se doter de ...un communiqué de presse type.
- utiliser plus et mieux les moyens d'informer mis à

disposition par le C.O.I.B. et l'A.I.S.F.

- transmettre informations aux agences de presse
(Belga, etc.).

- en interne , optimiser les outils que sont ... le site LFBTA, la revue « l'Archer » et la lettre mensuelle électronique « LFBTA NEWS ».

- Démarcher des sponsors éventuels : se doter d'un dossier présentation type.

- Renforcer la visibilité de la LFBTA : - en été représenté partout ou nécessaire d'être vu ... AISF, ADEPS, Colloques (du sport) , etc

- la présence d'au moins une dame (deux= idéal) au sein du Conseil d'administration est impérative pour l'olympiade à venir. Cette présence signifie le maintien de la reconnaissance de la Ligue par le politique et le maintien de l'accès aux subsides pour la LFBTA et pour les cercles membres.

Pas de dames ... nous mettons la clef sous le paillason.

Il est temps de consulter, de prendre des contacts pour convaincre ces dames de nous rejoindre.

10. Date du prochain CA

La prochaine réunion est programmée le 07 novembre 2008 (20h00) à BTS (Auvelais)

Fin de la séance : 01H30 le 13 septembre 2008.

Pour le CA
Léon Lejeune
Secrétaire Général